



Département du Puy-de-Dôme



La «**synthèse emploi-formation**» présente, au travers d'une batterie d'indicateurs synthétiques, la situation du territoire, ses principales forces et faiblesses ainsi que les actions des partenaires mises en œuvre sur le terrain.

Elle s'inscrit dans le cadre de la refonte des portraits de territoire. Cette collection s'appuie désormais sur trois publications complémentaires :

- ✓ cette «**synthèse emploi-formation**»
- ✓ le «**portrait emploi-formation**» qui aborde plus en détail les thématiques de l'économie, de l'emploi local, du marché du travail, de la formation initiale et de la formation continue à destination des demandeurs d'emploi
- ✓ la «**mise en perspective des territoires auvergnats**», document essentiellement graphique qui positionne les territoires auvergnats les uns par rapport aux autres et permet de visualiser leurs spécificités.





DES FORCES

En comparaison avec la région, le Puy-de-Dôme se distingue par :

- ✓ une **attractivité** supérieure en terme de territoire de résidence (cf. flux migratoires totaux),
- ✓ une **population moins âgée** avec 104 personnes de 60 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans dans la population totale (118 en Auvergne),
- ✓ une **plus forte participation des séniors** au marché du travail (taux d'activité supérieur de 2 points à la moyenne régionale),
- ✓ une **adaptabilité potentielle** des actifs aux changements supérieure en raison de leur **niveau de diplôme** (140 actifs titulaires d'un niveau supérieur ou égal au bac +2 pour 100 non diplômés ; 115 en Auvergne), de leur **niveau de qualification** (moins d'un DE non qualifié

sur trois) et de leur **âge** (94 DE de 50 ans et plus pour 100 DE de moins de 26 ans ; 106 en Auvergne),

- ✓ une capacité supérieure à **attirer et/ou à retenir ses jeunes** (taux de migration nette largement positif),
- ✓ une forte **attractivité de l'appareil de formation initiale** (supérieure de près de 30 points à la valeur régionale),
- ✓ une plus forte **capacité à former ses résidents** en FPC (sept formés sur dix le sont dans le COTEF de résidence),
- ✓ des stagiaires davantage tournés vers la **recherche de certification** (près d'un stagiaire sur trois augmente ses chances d'insertion *via* une formation diplômante ou certifiante).

DES FAIBLESSES

En comparaison avec la région, le Puy-de-Dôme se distingue par :

- ✓ une **exposition supérieure aux aléas économiques** avec la plus forte concentration de l'emploi (31% des salariés dans les établissements employant plus de 200 personnes),
- ✓ une **moindre capacité à former ses résidents** en formation initiale (seulement trois élèves sur cinq formés

sur leur COTEF/SPEL de résidence, corollaire de la concentration de l'offre de formation sur le territoire de Clermont-Ferrand),

- ✓ un **appareil de formation continue moins mobilisé** qu'en moyenne régionale (taux de recours à la FPC inférieur de 1,2 point) avec une **évolution des effectifs de FPC plus défavorable**,
- ✓ un taux de **recours à l'alternance inférieur**.

DES OPPORTUNITÉS/MENACES POTENTIELLES ?

- ✓ Dans le Puy-de-Dôme comme en Auvergne, près de deux emplois sur cinq relèvent de la **sphère présente***. Selon l'état de la conjoncture, leur forte présence sur le territoire constitue une opportunité ou un facteur de menace. Il en est de même de la **sphère du domaine public** avec plus d'un emploi sur quatre.

- ✓ Avec une part de 53% des élèves ou apprentis, les inscrits en formation initiale sont plus représentés dans les **domaines technico-professionnels des services** (51% en Auvergne). La proportion des sortants de FPC dans ces mêmes domaines est également plus importante (26% des stagiaires contre 23% en région).



* : La sphère présente regroupe les activités majoritairement tournées vers la satisfaction des ménages présents dans la zone, qu'ils soient résidents ou touristes.



POPULATION, ACTIFS

	Département		Région		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Indice de vieillissement	104	-	118	-	<i>Dynamique démographique</i>
Potentiel de départs à la retraite des actifs	26 %	-	26 %	-	<i>Besoin de renouvellement des actifs</i>
Tx de migration nette	+ 2,8 %	-	+ 2,3 %	-	<i>Attractivité du territoire</i>
Tx de migration nette des jeunes	+ 11,9 %	-	+ 1,3 %	-	<i>Attractivité du territoire</i>
Part des minima sociaux	6,8 %	→	6,7 %	→	<i>Précarité de la population</i>
Taux d'activité des séniors	57 %	-	55 %	-	<i>Réservoir de main d'oeuvre</i>
Indice de qualification	140	-	115	-	<i>Adaptabilité de la population active</i>



ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

	Département		Auvergne		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Taux de rotation des entreprises	0,05	↗	0,05	↗	<i>Dynamique du tissu économique</i>
Part entreprises défaillantes de 4 ans ou +	58 %	→	59 %	↗	<i>Solidité du tissu économique</i>
Evolution emploi salarié	- 1,8 %	-	- 1,6 %	-	<i>Dynamique de l'activité économique</i>
Part sphère présentielle (hors dom. pub.)	40 %	→	41 %	→	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part domaine public	27 %	→	27 %	→	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part emploi dans secteurs fragiles	22 %	→	21 %	→	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Part emploi industriel	26 %	→	26 %	→	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Part emploi dans les services	36 %	→	35 %	→	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Indice de concentration de l'emploi	31 %	→	24 %	→	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part résidents travaillant sur le territoire	80 %	→	83 %	→	<i>Capacité du territoire à occuper ses résidents</i>



MARCHÉ DU TRAVAIL

	Département		Auvergne		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Evolution DEFM	+ 8 %	-	+ 7 %	-	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Taux de rotation DE	1,5	↘	1,4	↘	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Indice de vieillissement DE	94	↗↗	106	↗↗	<i>Difficultés d'insertion</i>
Part des DELD	41 %	↗↗	41 %	↗↗	<i>Difficultés d'insertion</i>
Part des DE non qualifiés	31 %	→	33 %	→	<i>Difficultés d'insertion</i>
Evolution offre	+ 1 %	-	+ 2 %	-	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Part des offres durables	42 %	→	41 %	→	<i>Qualité de l'emploi offert</i>
Part des offres non qualifiées	38 %	↘	37 %	↘	<i>Qualité de l'emploi offert</i>
Taux de tension	24	→	23	→	<i>Difficultés de recrutement</i>

LÉGENDE

Comparaison au territoire de référence

xx : situation plus favorable

xx : situation moins favorable

xx : notion favorable/défavorable ambiguë

Evolution N - N-1

- : non disponible

→ : stabilité

↗ : progression limitée (+5 à +10%)

↗↗ : progression importante (+10% et plus)

↘ : recul limité (de -5 à -10%)

↘↘ : recul important (-10% et moins)

Sources dans l'encadré en page 5

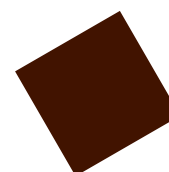
FORMATION INITIALE

	Département		Région		Une mesure de...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Evolution (hors enseignement supérieur)	-0,1 %	-	0,0 %	-	<i>Dynamique de la démographie scolaire</i>
Taux d'attractivité	159 %	→	132 %	→	<i>Adéquation demandes / offre de formation</i>
Part résidents formés sur le territoire	60 %	-	65 %	-	<i>Capacité du territoire à former ses résidents</i>
Part du domaine technico-pro. des services (hors enseignement supérieur)	53 %	→	51 %	→	<i>Nature des besoins en formation</i>



FPC DES DEMANDEURS D'EMPLOI

	Département		Région		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Evolution	-14 %	-	-9 %	-	<i>Dynamique de la formation continue</i>
Taux d'accès à la FPC des DE	5,5 %	↘↘	6,7 %	→	<i>Mobilisation de l'outil formation</i>
Part résidents formés sur le territoire	69 %	-	66 %	-	<i>Capacité du territoire à former ses résidents</i>
Part du domaine technico-pro. des services	26 %	↘↘	23 %	↘↘	<i>Nature des besoins en formation</i>
Part du domaine du dev. personnel	50 %	→	55 %	→	<i>Besoins en formation d'aide à l'insertion</i>
Part des formations certifiantes	33 %	↗↗	29 %	→	<i>Accès à la qualification</i>
Taux de recours à l'alternance	1,7 %	↘↘	1,9 %	→	<i>Mobilisation de l'alternance</i>

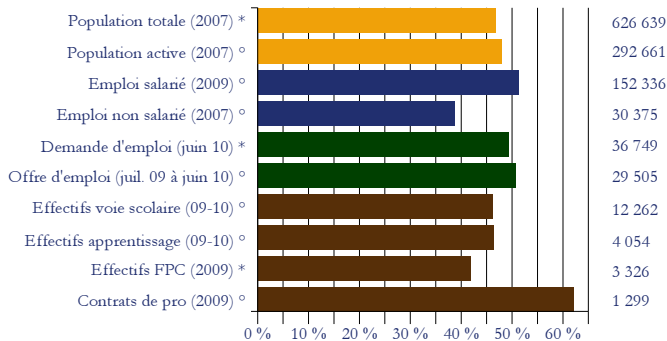




Avec près de 627 000 habitants au 1^{er} janvier 2007, le **Puy-de-Dôme** est le **principal département auvergnat** pour sa population et pèse 47% du territoire régional.

Le poids est du même ordre pour les effectifs inscrits en voie scolaire professionnelle ou technologique (12 262 élèves) et pour les effectifs inscrits en apprentissage (4 054 apprentis).

Le poids du territoire dans la région



* : au lieu de résidence ; ° au lieu de travail ou de formation Sources dans l'encadré en page 5

Le département présente, par contre, quelques **spécificités**. Ainsi, les effectifs des sortants de FPC sont sous-représentés (3 326 stagiaires ; 41,8% du total régional), une situation encore plus marquée pour l'emploi non salarié (30 375 personnes ; 38,8%).

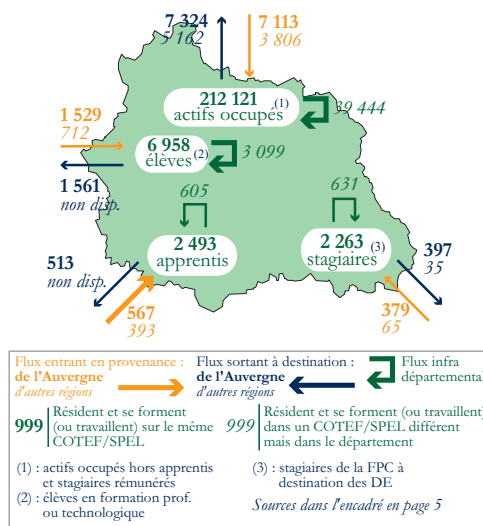
A l'inverse, le Puy-de-Dôme excède son poids moyen pour la population active (292 661 personnes ; 48,1% du total régional), les indicateurs du marché du travail (49,4% de la demande d'emploi régionale ; 50,6% de l'offre), l'emploi salarié (152 336 salariés ; 51,3%) et surtout les stagiaires en contrat de professionnalisation (1 299 stagiaires ; 62,2%).

A ces différences s'ajoutent quelques **spécificités plus qualitatives** qui restent, toutefois, limitées en raison du poids important du département dans le total régional. La première porte sur la nature du tissu économique puydômois, marqué par la faiblesse de l'emploi non salarié (12% contre 15%) et

de l'emploi agricole (4% contre 6%). La deuxième concerne l'appareil de formation départemental, particulièrement attractif en formation initiale mais significativement moins accessible en formation professionnelle continue.

Enfin, l'examen des différents indicateurs (âge, qualification...) n'indique pas de fragilité spécifique des actifs puydômois. Au contraire, la part des actifs sans diplôme ou des DE seniors est sous-représentée dans le département.

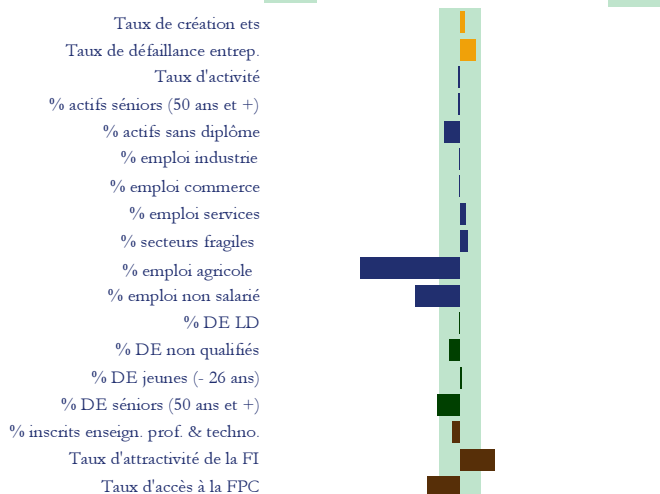
Les mobilités sur le territoire



L'analyse des **mobilités géographiques** montre des soldes globalement équilibrés avec les autres territoires auvergnats, légèrement positifs pour les apprentis, légèrement négatifs pour les élèves, les stagiaires de la FPC et les actifs occupés. Le volume des flux souligne que le Puy-de-Dôme est le siège de mobilités importantes, y compris avec d'autres régions, mais qui restent pour l'essentiel infra-départementales.

Les principales **évolutions récentes** font état d'un bilan très proche de celui enregistré au régional. Elles semblent moins favorables ou plus défavorables pour ce qui concerne les effectifs en formation professionnelle continue, les effectifs en apprentissage et l'offre d'emploi déposée à pôle emploi. Elles sont plus favorables ou moins défavorables pour la population totale et pour la signature des contrats de professionnalisation.

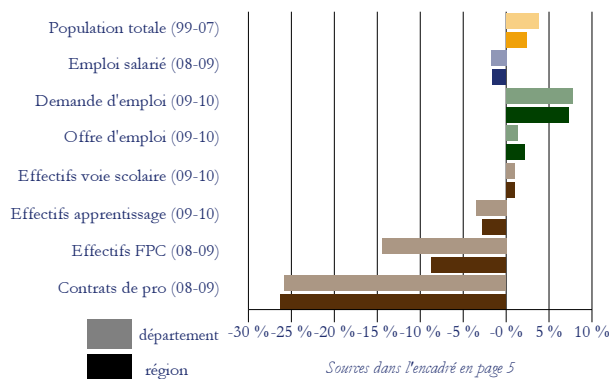
Les principales spécificités du territoire



- / + : sous/sur représentation du territoire par rapport à la moyenne régionale.

Pas de spécificité du territoire Sources dans l'encadré en page 5

Les principales évolutions sur le territoire



Sources dans l'encadré en page 5

SYNTHÈSE EMPLOI-FORMATION

DÉFINITIONS

Indice de vieillissement : rapport entre la part des plus âgés et celle des plus jeunes (pour la population totale : 60 ans et plus et moins de 20 ans, pour les demandeurs d'emploi : 50 ans et plus et moins de 25 ans). Si l'indice dépasse 100, il indique un niveau de vieillissement important, la part des personnes âgées dépassant celle des jeunes.

Potentiel de départs à la retraite : calculé à partir de la part des actifs de 50 ans et plus dans la population active occupée. Il indique le poids des départs à la retraite à horizon 10 ans par territoire.

Taux de migration nette : évalué en rapportant le solde migratoire (différence entre les entrées et les sorties sur le territoire) à la population moyenne du territoire sur la période. Cette dernière se calcule comme le nombre de résidents stables sur la période plus la moitié des entrées et des sorties.

Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante (calculée ici pour les tranches d'âge 15-64 ans).

Indice de qualification : rapport entre le nombre d'actifs possédant au moins un diplôme universitaire de 1^{er} cycle et les actifs sans qualification (inférieure au CAP ou au BEP). Plus l'indice est élevé et supérieur à 100, plus le rapport est favorable aux personnes qualifiées. Plus il est faible, plus le poids des personnes sans qualification est important.

Taux de rotation des entreprises : nombre de créations dans l'année additionné du nombre de défaillances dans l'année rapporté au stock d'entreprises au 1^{er} janvier, divisé par 2.

Sphère présentielle : regroupe les activités majoritairement tournées vers la satisfaction des ménages présents dans la zone, qu'ils soient résidents ou touristes.

Domaine public : regroupe les emplois de la fonction publique.

Part de l'emploi dans les secteurs fragiles : sont considérés comme « fragiles » les trois secteurs importants (plus de 1% de l'emploi salarié) dont l'évolution nationale des effectifs a été la plus faible sur les cinq dernières années.

Ces 3 secteurs sont la fabrication d'autres produits industriels, les activités immobilières et la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines.

Indice de concentration : part de l'emploi dans les entreprises de 200 salariés et plus.

Taux de rotation de la demande d'emploi : somme des demandes d'emploi enregistrées pour l'année n et des demandes d'emploi sorties pour l'année n, rapportée au stock des DEFM au 31/12 de l'année n-1 divisé par 2.

Part des DE non qualifiés : part des demandeurs d'emploi ayant déclaré une qualification de manœuvre, d'ouvrier spécialisé ou d'employé non qualifié.

Part des offres durables : rapport entre les offres de catégorie A c'est-à-dire les CDD de plus de 6 mois ou les CDI et l'offre d'emploi enregistrée.

Part des offres non qualifiées : rapport entre les offres portant sur les qualifications de manœuvre, ouvrier spécialisé ou employé non qualifié et l'offre d'emploi enregistrée.

Taux de tension : nombre d'offres d'emploi de catégorie A collectées dans l'année rapporté au nombre de demandes d'emploi de catégories A, B ou C enregistrées sur la même période.

Taux d'attractivité : rapport entre le nombre de candidats (1^{ers} vœux) et la capacité d'accueil d'une section de formation.

Un taux inférieur à 100 signifie qu'il y a moins de demandes en vœu 1 que de places, et par conséquent une attractivité réduite. A l'inverse, une section présentant un taux supérieur à 100 est dite attractive.

Taux d'accès à la FPC : rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi en stage de formation (entrées en formation) et la population des chômeurs (DE entrés dans l'année, catégories 1 à 4).

Taux de recours à l'alternance : rapport entre le nombre d'entrées en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation) et le nombre de salariés d'un territoire ou d'un secteur.

SOURCES

Population totale : sources INSEE, RP 1999 et EAR

Population active : source INSEE EAR

Minima sociaux : source INSEE TDB social, BDSL

Stock et créations d'établissements : source INSEE SIRENE

Stock et défaillances d'entreprises : sources INSEE SIRENE et BODACC

Emploi salarié : sources Pôle Emploi-UNISTATIS, INSEE CLAP

Demande d'emploi : sources DIRECCTE-NOSTRA, DEFM, DEE et DES

Offre d'emploi : source DIRECCTE-NOSTRA, OEE

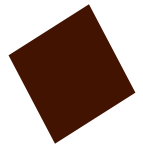
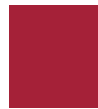
Effectifs en voie scolaire ou en apprentissage : sources Conseil Régional, DRAAF, Rectorat, effectifs inscrits en formation professionnelle ou technologique,

Attractivité des formations : source SAIO, Etablissements Publics

Effectifs en FPC : sources AFPA, ASP, Conseil Régional

Contrats en alternance : source DARES-DIRECCTE

NB : toutes les sources font l'objet d'un retraitement par le CARIF-OREF Auvergne. Le champ détaillé des sources est précisé dans le "Portrait Emploi-Formation".



Contact : CARIF OREF Auvergne

16b rue Fontgèze - 63 000 Clermont-Ferrand

Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

Portail : <http://www.formationauvergne.com/>

Mail : oref@cariforef-auvergne.org

